



Syndicat des technicien(ne)s et
artisan(e)s du réseau français
de Radio-Canada

Adopté le : 7 décembre 2010

**ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SECTION LOCALE DE MONTRÉAL
19 octobre 2010**

PRÉSENTS :

Denis Arseneau, président
Michel Labrie, vice-président
Marie-Lou Faille, secrétaire-trésorière
Patrick Dionne, gr.studio et extérieur (1)
Christian Richard, gr. studio et extérieur (2)
Bruno April, gr.mise en ondes
Éric Lemyre, gr. post-production
Josée Maltais, gr. CDI (1)
Aline Patcheva, gr CDI (2)
Johanne Hémond, gr. Design
Armand Roux, gr. studio et RCI
Jean-François Vary, gr.ateliers/machinistes (1)
Jose Godoy, gr.ateliers-machinistes (2)
Jean-François Boutin, infographie interim

ABSENTS :

Alain Des Roches, gr.ent. tech./ régie Radio

INVITÉS :

N.B: Toute personne intéressée à recevoir une copie de ce procès-verbal, doit communiquer au bureau du syndicat STARF, no. Tél. : 524-1109 ou par : **COURRIEL** : starfmontl@bellnet.ca
SITE WEB : www.starfmontl.qc.ca

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est appelée à l'ordre à 18h06.

2. ORDRE DU JOUR, LECTURE ET ADOPTION

Changements ou modifications :

Aucun changement à l'ordre du jour.

MOTION 1

Après lecture, je propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal en date du 19 octobre 2010.

PROPOSÉE PAR : Michel Labrie

APPUYÉE PAR : Éric Lemyre

POUR : CONTRE : 0 ABSTENTION : TOTAL :

La motion 1 est adoptée à l'unanimité à 18h07.

3. PROCÈS-VERBAL, LECTURE ET ADOPTION

3.1 ASSEMBLÉE DU 14 SEPTEMBRE 2010 (CAL)

Modifications :

Rapport d'Éric Lemyre - Il y a une petite modification à faire à son rapport.

MOTION 2

À la suite de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal, en date du 14 septembre 2010, je propose l'adoption de ce procès-verbal tel que lu et / ou corrigé.

PROPOSÉE PAR : Michel Labrie

APPUYÉE PAR : Christian Richard

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 TOTAL : 12

La motion 2 est adoptée à 18H11.

4. AFFAIRES EN COURS :

4.1 Formation des secteurs (annexe D)

L'exercice n'est pas complété alors l'annexe D sera complété au prochain CAL. On veut s'assurer que les infographistes aux communications soient représentés car il ne faut pas les oublier. Nous devons voir aussi à ce que les employés multi-tâches se retrouvent dans un secteur.

4.2 Liste des membres par secteur

Les numéros d'assurance sociale ont été enlevés sur les listes à venir. Ce travail devrait être terminé pour décembre. Il y a toujours le questionnement sur le numéro d'identification vs le numéro d'employé. Nous attendons toujours une réponse à savoir quel numéro est important.

4.3 Mise à niveau informatique

Avant de procéder, nous attendons d'avoir le nouveau modem de BELL. On mentionne que nous devons s'assurer d'avoir le bon modem pour nos besoins. Avant d'effectuer ce changement, Denis Arseneau va valider.

4.4 Comité des temporaires

Denis Arseneau a reçu la lettre de démission de Mélanie Hamel, membre du comité des temporaires. Il désire relancer à nouveau ce comité avec les autres membres et vérifier leur intérêt. Au prochain CAL, il sera pertinent de valider l'existence de ce comité. Johanne Hémond fait la suggestion d'attendre la prochaine lecture de novembre du compte avant de mettre fin à ce comité.

4.5 Situation financière

Nous devons penser à une solution pour réduire notre déficit. Une proposition aux membres lors de l'assemblée générale pourrait être faite pour savoir si on peut transférer l'argent du Fonds de défense de la section local au National. Une motion est proposée pour permettre à l'exécutif de faire des propositions à l'assemblée générale. Deux (2) propositions seront écrites.

Aline Patcheva arrive à 18h50.

MOTION 3

Il est proposé que l'exécutif du local de Montréal soumette deux (2) propositions à l'assemblée générale annuelle.

La première proposition est pour combler le déficit budgétaire.

La deuxième, pour permettre de transférer le fonds de défense du local de Mtl au National.

PROPOSÉE PAR : Armand Roux

APPUYÉE PAR : Marilou Faille

POUR : CONTRE : ABSTENTION : TOTAL :

La motion 3 est adoptée à l'unanimité à 19H00.

4.6 Mandat comité de finance

À toutes les années, le comité de finance doit se réunir et leur mandat est de 3 ans. Ce mandat se termine en février 2011, nous allons faire un appel à tous dans les prochains mois.

4.7 Assemblée générale

Nous sommes tenus de faire une assemblée générale. Une chose très importante, nous devons avoir quorum. Armand Roux propose la date du 24 novembre pour cette assemblée générale.

MOTION 4

Il est proposé que l'assemblée générale du local de Montréal ait lieu le 24 novembre 2010 et que le CAL alloue un budget d'environ 1700\$ pour commander un lunch lors de cette assemblée générale.

PROPOSÉE PAR : Jose Godoy

APPUYÉE PAR : Jean-François Vary

POUR : CONTRE : ABSTENTION : TOTAL :

La motion 4 est adoptée à l'unanimité à 19h11.

4.8 Prix de présence

On remarque que c'est de plus en plus difficile de mobiliser les membres. Denis Arseneau, président, veut trouver une manière créative d'impliquer les membres, l'idée de donner des prix de présence comme exemple est discutée. Pour s'assurer d'une meilleure participation, Jose Godoy croit qu'il serait plus important de laisser du temps pour les commentaires et questions pendant l'assemblée générale. Il faut que les gens viennent pour les bonnes raisons et non pour un prix de présence. Il y a aussi l'affiche qui doit être visible et invitante. Il est important d'y inscrire l'ordre du jour et les

points important (ex : heures supplémentaires, l'empiètement).

4.9 Poste mise en ondes + maintenance entretien technique TV

Trois élections sont en cours; secteur design, groupe infographie et entretien technique TV. Pour l'entretien technique TV, aucun membre a manifesté son intérêt. D'ici le 26 octobre, fin de la mise en candidature, si personne ne se présente, Bruno April, représentant groupe mise en onde, propose qu'il pourrait représenter ce secteur jusqu'en 2013.

MOTION 5

Considérant que le poste de représentant entretien technique TV est toujours vacant suite à deux mises en candidature, il est proposé que le groupe entretien technique TV soit représenté par le représentant de la mise en onde jusqu'à la fin du mandat, c'est-à-dire juin 2013.

PROPOSÉE PAR : Michel Labrie

APPUYÉE PAR : Armand Roux

POUR : CONTRE : ABSTENTION : TOTAL :

La motion 5 est adoptée à l'unanimité à 19h31.

4.10 Caméraman VL + preneur de son VL

Éric Lemyre se questionne sur la représentativité des techniciens qui travaillent dans le secteur VL. Il a fait un sondage auprès du groupe visé; Pour les techniciens VL, ça semble clair qu'ils doivent être représentés par le secteur de la post-production.

Dans nos statuts, l'annexe D devra être modifiée en conséquence.

Il est proposé de créer un poste de représentant post-production II étant donné que le nombre de membres à représentés a augmenté à la post-production. Il faut être certain que la personne qui se présente doit être disponible pour le groupe de la VL.

Une motion est présentée suite aux discussions pour créer un deuxième poste de représentant à la post-production.

MOTION 6

Il est proposé de créer un poste de représentant post-production (2).

PROPOSÉE PAR : Éric Lemyre

APPUYÉE PAR : Bruno April

POUR : CONTRE : ABSTENTION : TOTAL :

La motion 6 est adoptée à l'unanimité à 19h49.

4.11 Motion nouveaux membres

La secrétaire-trésorière présente la motion des nouveaux membres.

MOTION 7

Attendu que Mélanie Bourget, Andrei Fiadziushkin, Nicolas Riolet et Charles Massicotte-Dagenais, Jean Mercier, Alexandre Emond, Valérie Bouthillier, Marie-Eve Vognola, Jean-Francois Bergeron, Michael Neron, Pable Perugorria, Mélanie O'Bamsawin, Patrick Handfield, Isabelle Brenneur, Jean-Sébastien Létourneau, Alexandre Frénois, Alexis Dufresne ainsi que Frédérick William ont fait une demande en bonne et due forme, incluant les frais d'inscription nécessaires, je propose qu'ils soient acceptés par le C.A.L comme membres à part entière de la section locale de Montréal du STARF(18)

PROPOSÉE PAR : Jose Godoy

APPUYÉE PAR : Éric Lemyre

POUR : CONTRE : ABSTENTION : TOTAL :

La motion 7 est adoptée à l'unanimité à 19h54.

4.12 Don ACS – fête des enfants

C'est une fête pour les enfants des employés SRC, 300 enfants environ.

C'est sûr que nous avons des problématiques budgétaires mais c'est pour les enfants des membres.

Il y a beaucoup de nos membres qui travaillent bénévolement à cette fête et depuis plusieurs années le STARF contribue et a fait le choix de donner seulement à cette association.

MOTION 8

Il est proposé de faire un don de 400\$ à l'Association culturelle sportive des employés de Radio-Canada pour contribuer à la fête des enfants.

PROPOSÉE PAR : Michel Labrie

APPUYÉE PAR : Christian Richard

POUR : CONTRE : ABSTENTION : TOTAL :

La motion 8 est adoptée à l'unanimité à 20h00.

Christian Richard doit quitter pour 20h30

5. RAPPORTS DES OFFICIERS :

RAPPORT DU PRÉSIDENT Denis Arseneau

J'ai été en vacances du 14 septembre au 12 octobre 2010.

Dans la semaine du 12 octobre j'ai assisté à une rencontre de griefs locaux, à une réunion du comité de griefs nationaux ainsi qu'à une rencontre mensuelle.

J'ai aussi été rencontré par le comité d'enquête sur mon intégrité pour valider le résumé de mon témoignage recueilli les 8 et 9 juin derniers. Ce comité a maintenant terminé de rencontrer les témoins et devrait être en mesure de remettre son rapport final au CAN la semaine prochaine.

RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT Michel Labrie

- Mi-Septembre à mi-octobre assuré la permanence au bureau durant les vacances du président et de la secrétaire-trésorière. Merci à Armand Roux pour son aide durant cette période.
- Accompagné un membre pour un avis enquête secteur CDI. Préparé deux autres avis enquête (post-production et design). Les chefs de secteurs ont accompagné leurs membres respectifs.
- Préparé les élections pour le chef de secteur design, post-production et entretien technique TV.
- Participé à une rencontre de griefs le 13 octobre 2010. Plusieurs griefs déférés au National. Malgré nos discussions avec la SRC, impossible de régler les dits griefs.
- Participé à une rencontre mensuelle le 15 octobre 2010.
- Accompagné un membre après un retour de congé de maladie. Dossier mal géré par la direction de la SRC.
- Traité dossier avec les RH pour un de nos membres.
- Participe au Grand Rendez-vous annuel en sécurité-santé au travail avec les membres des autres localités.
- Formation en CSST donné par le National.
- Suivi des dossiers en cours.

**RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
Marie-Lou Faille**

1. Activités syndicales

septembre

Vacances 9 sept. au 5 oct.

octobre

15 oct. Rencontre mensuelle

6-7-8; Médiation

12 oct. Préparation comité de griefs

13 oct. Comité de griefs, 88 nouveaux griefs, dont plusieurs sur l'inter-unités.

18 oct. Rencontre avec la planificatrice financière (Desjardins)

Prochain CAL : 7 décembre 2010

6. RAPPORTS DES CHEFS DE SECTEURS ET DES REPRÉSENTANTS

**CHEF DE SECTEUR ARTISANS TVG
GROUPE DESIGN
Johanne Hémond**

RAPPORT au CAL DU 19 octobre 2010.

Période du 14 septembre au 18 octobre 2010.

Pendant cette période, il n'y a malheureusement pas eu de changements positifs. Je dirais même que c'est plutôt du côté négatif que nous devons regarder.

À lire le rapport de Jean-François, un de mes collègues du secteur, je vois que peu importe le

département et la façon dont on essaie de faire avancer les choses, on se bute à un mur.

Je passe présentement beaucoup de temps au service des membres en particulier.

Pour terminer, j'invite tout le monde à répondre au sondage qui a présentement lieu. Vers la fin du sondage, nous avons la possibilité d'écrire des commentaires. Profitez-en pour vous vider le cœur. Je crois que la Haute Direction n'est pas au courant de ce qui se passe sur le terrain et j'y vois une occasion de lui faire part de notre mécontentement.

GROUPE ATELIERS / MACHINISTES (1)

Jean-François Vary

1- Appréciation générale des relations avec la SRC.

J'ai été absent les 2 derniers CAL, et je n'ai pas fait rapport depuis plusieurs mois, je m'en excuse. Je constate par contre que je n'aurais rien eu de vraiment nouveau à dire et que encore cette fois, je ne vois pas quoi ajouter. La très grande majorité des problèmes qui existaient lorsque j'ai repris du service, il y a un peu plus d'un an, existent encore et de façon assez générale ils ont empiré. L'an dernier à pareil date, nous étions en mode mobilisation, sensibilisation et attaque. Mais à quoi bon? Nos relations avec l'employeur sur le plan du travail n'ont peut-être jamais été aussi mauvaises mais il vaut mieux être raisonnable, non?

2- Affectations et horaires.

Depuis 2 mois environ, le service de l'affectation semble totalement désorganisé. Il en résulte des horaires inadéquats, qui changent constamment ainsi qu'une surcharge de travail pour plusieurs en raison des corrections tardives d'erreurs qui entraînent des RHA et du temps supplémentaire. Si plusieurs aiment mettre un petit extra de côté avant la période des fêtes, nous avons également tous besoin de dormir.

Les superviseurs ont encore une fois cette année, offert des « contrats » à plusieurs machinistes de nuit afin de leur garantir 40hres de travail par semaine jusqu'à la fin décembre en échange de quoi ceux-ci leur garantissent d'être disponibles. Comme à chaque année, le problème des besoins de jour se présente. Comme on offre les contrats par ordre d'ancienneté, les plus vieux sont désormais pris de nuit alors que les plus jeunes, sans contrat, travaillent sur les plateaux de jour. Résultat : Frustration! Frustration pour les plus vieux qui revendiquent le droit d'être de jour, frustration pour les plus jeunes qui se font insulter par les plus vieux mais qui n'ont pas le choix d'accepter les affectations et frustrations pour les réguliers de jour, les chefs d'équipe en particulier puisqu'ils doivent composer avec des employés peu expérimentés et qui changent constamment. (à noter que

pour les machinistes du design, le travail de jour est vu comme de l'avancement et a toujours été considéré comme tel par la direction, sauf quand il est préférable de faire autrement pour cette dernière).

3- Semaine de 40hres ! ?

Depuis quelques semaines, certains employés temporaires de mon secteur se sont vus affecter moins de 80 h de travail par période alors que des plus jeunes qu'eux en travaillent 80 h et qu'il y a du temps supplémentaire à faire pour plusieurs. Il semble que l'affectation ait perdu de vue la nécessité de d'affecter soit 5 jours de 8hres, soit 4 jours de 10hres par semaine. On se retrouve donc avec des employé affecté 76 h : 6 jours de 10 h et 2 de 8 h ou encore 74 h : 5 jours de 10 h et 3 de 8 h. Lorsque qu'on demande des explications à l'affectation on se fait répondre qu'il n'est pas possible d'ajouter une journée puisque celle-ci serait un RHA. Dossier à suivre. (il y aura complément d'information mardi soir puisque j'aurai rencontré les superviseurs des machinistes du design et de la technique durant la journée.)

4- Les « scabs »

Si depuis quelques temps on voit des Bambous un peu partout pour combler les besoins de dernière minute et que cela semble acceptable par plusieurs, le cas de machinistes et ensembliers du privé qui effectuent le travail de nos membre sur l'émission « Le Moment de Vérité » n'est toujours pas réglé. Ici, il ne s'agit pas de besoins de dernière minute ou de remplacement de maladie mais bien de fonction régulière comblée, semaine après semaine, par des « scabs ». On nous avait promis l'ajout d'un ensemblier syndiqué, j'aimerais bien que quelqu'un me le trouve.

C'est tout pour cette fois, le mois prochain je ferai un copier/coller puisqu'aucun de ces problèmes ne seront réglés, d'ici là bon CAL, réchauffons bien nos chaises une couple d'heures et surtout « SOYONS RAISONNABLE »

Ajout : Jean-François Vary fait un constat d'échec et il s'inclue dans tout ça et il ne voulait pas écorcher personne dans son rapport. Il constate qu'il doit rester toujours légal et SRC n'est plus légal. Les gros problèmes ne sont jamais réglés. Il faut trouver des solutions car il n'est pas certain que les relations avec la SRC sont favorables. Doit-on changer notre façon de faire ? Ça prend des lignes de conduite.

GROUPE ATELIERS / MACHINISTES (2)

Jose Godoy

Jose Godoy fait son rapport verbalement :

- Affichage atelier peinture
- Mécontentement des horaires d'affectation de nuit VS affectation de jour temporaire

**CHEF DE SECTEUR EXPLOITATION TV
GROUPE STUDIOS ET EXTÉRIEUR (1)
Patrick Dionne**

1) Horaires

- Les membres sont épuisés (éclairage), dû au trop grand nombre heures travaillées. Le non-respect de l'Art.50.1 est en grande partie responsable de cette situation.
- Le non-respect du chevauchement de 11 heures Art. 50.1, la SRC applique 8 heures entre les quarts. Les membres ne veulent pas de la pénalité, ils veulent DORMIR.
- Les membres désirent le plus possible des horaires stables à la sortie des cartes aux deux semaines, de façon à pouvoir organiser leurs vies.

2) Utilisation des Agences

- L'utilisation des "Bambous" a diminué à la dernière sortie de cartes.

3) Mise à jour de la liste des membres

- Moi et Christian Richard sommes présentement en train de mettre à jour la liste des membres STARF de notre secteur. Travail long mais nécessaire. Le tout devrait être terminé d'ici la fin novembre.

4) Mensuelle

- J'ai participé à la dernière mensuelle du 15 octobre 2010.

-En résumé :

- Les Bambous sont là pour rester, pour des besoins ponctuels.
- Le chevauchement Art. 50.1 sera respecté quand on pourra !
- On n'a pas d'argent pour la formation.
- Et le recrutement, on va y penser !

**GROUPE STUDIOS ET EXTÉRIEUR (2)
Christian Richard**

Christian a quitté à 20h30.

05-10-2010

Prise en charge d'une plainte d'un membre du secteur maquillage qui a été référé à
Johanne Hémond

**GROUPE ENTRETIEN TECHNIQUE TV
Poste vacant**

**GROUPE MISE EN ONDES
Bruno April**

1- Système d'habillage Pixel Power

Comme je le mentionnais dans mon dernier rapport, l'implantation de notre nouveau système d'habillage « Pixel Power » a connu des ratés (donc plusieurs erreurs en ondes...) Après enquête, les erreurs ne semblent pas venir du système (logiciel) lui-même mais bien de la façon dont sont entrées / traitées les données. Il a été décidé qu'une partie de ces tâches nous reviendraient dorénavant. Le chef Tech de la mise en ondes ainsi qu'un autre de mes collègues ont donc été mandatés pour étudier le système et trouver des moyens pour améliorer le traitement des données, simplifier les procédures et rendre le tout « ISO 9001 ».

2- Secteur Entretien Technique

Comme il n'y a plus personnes pour représenter le secteur Entretien Technique, j'y ai fait l'affichage syndical ces dernières semaines. J'ai sondé le terrain et il n'y a qu'un candidat potentiel qui serait intéressé à représenter le secteur. Comme il est encore en réflexion, il va m'informer de sa décision sous peu (il a jusqu'au 26 octobre prochain pour le faire).

3- Comité d'enquête

J'ai été témoiné, jeudi dernier, devant le Comité chargé d'enquêter sur l'intégrité de Denis Arseneau. Je rappelle que ce comité a été formé suite au dépôt de 3 plaintes visant Denis. En tant que Représentant du membre Denis Arseneau (il est de mon secteur), je m'attendais à ce qu'on me fasse prendre connaissance des fameuses plaintes. Eh bien non! Ces lettres de plaintes sont confidentielles... (???). Pourquoi tant de mystère? Je ne trouve pas ça très très « kosher ». J'ai bien hâte de connaître la conclusion pour qu'on puisse enfin passer à autre chose.

GROUPE STUDIO ET RCI Armand Roux (chef de secteur)

1. Bilan Inter-Unités Local

Ce printemps, j'ai épluché les projets un à un. On est passé d'environ 60 heures d'écart à plus de 250 heures par semaine.

La semaine dernière, j'ai refait l'exercice pour le bilan du 30 Septembre. J'ai passé plusieurs jours là-dessus. Le constat est alarmant...on est passé à plus de 800 heures. Malgré tout, il reste encore beaucoup de travail à effectuer de ce côté. On n'a même pas encore validé les projets à savoir si les projets reflètent la vraie réalité dans le constat de tous les jours.

Il reste à valider ce bilan avec la direction. Avec ce bilan provisoire, j'ai constaté que pour ce qui est de la TV, le bilan est favorable d'une dizaine d'heures pour le STARF. C'est vraiment à la Radio que le problème est alarmant.

Malgré, qu'officiellement on aurait perdu que deux postes depuis le milieu des années 80 (2 Appariteurs Radio), on est passé de 150 techniciens à plus ou moins une centaine en dix ans, en incluant bien sûr les employés temporaires.

Par contre, avec plus de 800 heures d'écart défavorables au STARF, on parle juste là de 20 techniciens à temps plein. Sans compter, la modification du travail. Le technicien devient un instrument de diffusion seulement. Tout ce qui est production (la partie intéressante du travail de technicien) cela se fait de plus en plus par les gens de production.

Au risque de me répéter, l'inter-unités est devenue un **enjeu majeur** pour le STARF. Le syndrome pas dans ma cour ne tient plus. On devrait tous se sentir

concernés. Au CAL au CAN et chaque collègue, il faut que « la sonnette d'alarme sonne pour tout le monde »

2. Inter-Unités Local.

Une rencontre est prévue pour le 26 Octobre. Également, suite à notre demande et d'un commun accord avec la direction, on aura également une rencontre supplémentaire le 08 Décembre prochain.

Malgré, le nombre de griefs concernant le Dalet à la Radio, malgré nos revendications, lorsqu'on effectue des recherches dans le Dalet, on réalise qu'on aurait du travail à plein temps juste pour déposer des griefs Dalet tellement que cela est devenu : « Buffet Ouvert à Volonté pour Tous ».

3. Inter-Unités National

Le comité Supérieur d'inter-unité s'est réuni le 14 octobre dernier. On réalise que les régions ont également beaucoup de travail à faire en Inter-unités. Il a été question également des bilans, de Dalet, de VG Instinct. Le président National a également mentionné à la direction qu'il s'assurerait de faire la promotion de l'inter-unités auprès de ses membres.

4. Prime avancement temporaire.

Le dossier sur les TUGS payés en partie n'est toujours pas réglé. Aussi, du nouveau à ce sujet. On reçoit comme message : « votre carte a été approuvée sans TUGS mais affecté Tech Intermédiaire.....????? (pour un tech. radio). Je pense qu'on aura des questions à poser à la direction.

5. Formation à la régie centrale.

Deux techniciens sont en formation à la régie centrale présentement pour répondre aux besoins du département.

Je m'interroge par contre, lorsque je constate qu'un chef technicien permanent depuis un certain nombre d'années quitte son poste pour se retrouver dans un poste affiché un échelon plus bas....

6. Poste du chef technicien RCI.

Toujours pas de nouvelle à ce sujet.

7. Espace Musique.

Deux personnes ont été nommées pour effectuer le travail de préparation. Comme ce travail demande des compétences différentes, reconnues également par les gens de la réalisation, on verra au comité inter-unités local s'il n'y a pas lieu de soumettre des projets inter-unités pour ces deux techniciens.

8. Permanence au bureau.

J'ai assuré la permanence au bureau pour combler les besoins. (Vacances du président et de la secrétaire).

**EXPLOITATION RADIO
GROUPE ENTRETIEN TECHNIQUE ET RÉGIE RADIO
Alain Des Roches**

Nouveaux postes

- 1- Les deux candidats choisis pour la formation de relève à la régie radio sont : Jonathan Panfili et Alain Chénier. Ceux-ci ont commencé leur formation le 12 octobre.
- 2- Suite au candidat choisi, Alain Chénier (Gr. 11), un poste temporaire (Gr. 11) jusqu'au 31 janvier 2011 a été affiché.

Régie centrale radio

- 1- Les travaux de la construction de la nouvelle RCR avancent bien. Nous sommes toujours dans la régie temporaire.

**CHEF DE SECTEUR POST- PRODUCTION
GROUPE POST - PRODUCTION
Éric Lemyre**

Listes des membres

Mettre à jour les données reliées aux membres est une tâche majeure. En fait, la patience est de mise compte tenu du grand nombre de membres. De plus, la postproduction est toujours en mode "embauche" ce qui amène son lot de nouveaux membres.

Employés VL

J'ai rencontré plusieurs membres affectés à des tâches VL (caméraman et preneur de son) pour sonder leur opinion face à leur appartenance syndicale. La question est "Dans quelle famille d'employé vous considérez-vous : Le CDI ou la Postprod ? " Le grande majorité de ceux-ci mon répondu: "La Postprod". D'ailleurs, lors d'une rencontre avec leur superviseur Claude Giroux, celui-ci me faisait remarquer que la VL relevait de la postprod. dans l'organisation radio-canadienne.

Inter unités

Le comité supérieur (national) s'est de nouveau réuni pour orienter les comités locaux et dégager des pistes de solutions pour contrer l'immobilisme patronal face au déséquilibre constaté dans les bilans locaux.

Un travail de sensibilisation sur le terrain est à prévoir. Les membres STARF doivent bien comprendre les enjeux sur leur sécurité d'emploi et visualiser leur perspective d'avenir.

Départ à la retraite

Je voudrais souhaiter une bonne retraite à Robert Roy qui pourra profiter d'une belle retraite, bien méritée.

Élections pour le représentant "Infographie"

Les mises en candidature sont toujours ouvertes mais l'on peut déjà affirmer que le poste ne sera pas vacant car un membre a déposé sa candidature. Rappelons qu'il n'y avait pas eu de candidat lors de l'élection générale ce qui avait forcé le CAL à nommer un représentant intérim.

**INFOGRAPHIE
Jean-François Boutin (Intérim)**

En ce qui me concerne, j'ai commencé à valider les informations personnelles des designers. J'aimerais avoir complété rapidement pour faciliter la tâche au nouveau représentant du secteur.

La rentrée amène un lot de travail important à la postproduction. Les designers sont occupés, mais aucune embauche de nouveau talent n'a encore été nécessaire. N'empêche qu'il ne manque pas de travail pour les designers par les temps qui courent.

GROUPE CDI (1)
Josée Maltais

1) La formation sur le système Avid commence auprès de certains groupes. Il y a de l'inquiétude face au programme de montage (newscutter) qui sera utilisé par les journalistes, rédacteurs etc...jusqu'où feront-ils le travail des monteurs? Ce sera probablement les anglais qui seront en ondes en premiers avec Avid puis les sports. (les deux seuls groupes qui ne sont pas représentés dans le groupe formé pour tester et apprendre Avid en premier).

La maintenance manque de formation, c'est le sujet qui m'a occupé le plus ce mois-ci. Nous travaillons sur ce cas.

Lors de la vérification de la liste, certains membres m'ont demandé pourquoi leur numéro ID et leur numéro d'employé sont différents. J'aurai la réponse sous peu et pourrai continuer les vérifications auprès des membres de cette longue liste.

2) Je fais maintenant de la permanence au bureau du Syndicat. J'en ai beaucoup à apprendre.

GROUPE CDI (2)
Aline Patcheva

J'ai été en vacances du 23 août au 29 septembre 2010.

Voici quelques points sur lesquels je tiens à travailler durant les prochains mois :

- En revenant au CDI, j'ai été très alarmée par le désarroi qui règne parmi les employés techniciens en régie, surtout du côté des horaires que leur travail exige.
- Durant mon absence, en plus des quelques employés en vacances, il y a eu une importante vague d'absentéisme pour causes de maladie. La charge de travail des régies au CDI a visiblement augmenté, les équipes de production se sont réparties la charge équitablement, mais les techniciens, eux, ont toujours leurs rotations difficiles à vivre, qui restent

inchangées et qui respectent à peine la convention collective. Il y a clairement un surplus de congés de maladie, les techniciens n'en peuvent plus, et conséquemment un surplus de temps supplémentaire et un surplus d'empiètement des heures au travail. Par contre, on répond à l'équipe technique de ne plus avoir d'argent pour de nouvelles formations de postes de relève; de plus, on ne leur accorde même pas le droit de parole pour retravailler leurs propres horaires et ainsi améliorer leur conciliation travail-famille. Tout ceci cause beaucoup de fatigue et de frustration au sein de l'équipe technique.

- Ainsi, j'ai décidé de contribuer en tant que représentante syndicale pour m'immiscer dans la création (suggérée par les supérieurs) de nouveaux horaires, rotations et grilles de pauses, qui respecteront la convention collective, afin de créer un contexte de travail convenable pour les techniciens en régie au CDI.

- Je porte une attention particulière au processus de permanence pour techniciens de son intermédiaire (2 postes) qui aboutit finalement après 1 an d'attente; ainsi qu'aux processus de formations de techniciens à la télévision générale.

- Le Comité des temporaires est toujours en vie. Nous attendons que nos collègues temporaires se manifestent auprès de nous. Personnellement, j'ai décidé de sonder le terrain par moi-même auprès des temporaires du CDI, dont je fais partie, pour mieux connaître et répertorier leurs problématiques et ainsi mieux les adresser.

- La mise à jour de la liste des membres du STARF du secteur CDI est toujours en cours. Avec Josée Maltais, nous sommes rendues à l'étape numéro 2 – la vérification des informations personnelles des membres, tout en les rassurant de notre totale confidentialité. Nous continuons de plus à recruter les nouveaux employés et les inciter à s'enregistrer comme nouveaux membres du STARF.

- Au mois d'octobre je serai formée au bureau du STARF. Ainsi, en travaillant sur place, je pourrais approfondir beaucoup plus vite mes connaissances syndicales!

7. CORRESPONDANCE

Le vice-président remet au CAL par écrit les sujets de la correspondance courante pour le mois de septembre 2010, laquelle est versée à nos dossiers pour fins de références.

8. RAPPORTS DES COMITÉS ET / OU COMMISSIONS PERMANENTES

8.1 COMITÉ MENSUEL

Rapport : résumé de la rencontre du 15 octobre 2010

Dossiers en suspens :

1- Cycle de 74 heures

Suite à plusieurs rencontres et discussions à ce sujet, la direction nous informe qu'il y a du nouveau et qu'il devrait nous confirmer bientôt qu'il n'y aura pas de bris de service pour les temporaires terminant avec un cycle de 74 hres et plus.

Dossier à suivre...

2- Date ancienneté

La direction nous a remis un tableau explicatif des dates d'ancienneté. Après vérifications, quelques ajustements devront être faits avant de le publier. Nous avons remis ce tableau au National pour faire un suivi et en informer l'ensemble des membres.

Dossier à suivre....

NOUVEAUX DOSSIERS

1- Agences externes (BAMBOU etc...)

Nous avons mentionné à la direction que trop souvent ils font appel aux agences externes pour combler des heures en studio.

La direction nous répond qu'il connait un gros début de saison et qu'en ce moment tous les employés travaillent et qu'ils doivent engager à l'extérieur pour combler leur besoin de production. Et la formation? Leur réponse est qu'il n'y a plus de budget de formation depuis le mois d'août! C'est évident que nous arrivons difficilement à nous entendre à ce sujet et que le problème est plus gros que seulement la question d'embauche à l'externe, que cela prendra plus qu'une rencontre mensuelle pour trouver la solution à cette situation qui semble vouloir devenir la norme. Nous avons besoin de l'aide du National dans ce dossier.

2- Manteaux d'hiver et imperméables

Suite aux discussions avec la direction concernant l'article 17.10.2, nous avons transféré le dossier des manteaux d'hiver et imperméables au National car la SRC a décidé d'utiliser sa propre interprétation pour les attribuer.

8.2 COMITÉ DE GRIEFS

Rapport : résumé de la rencontre du 13 octobre 2010.

Le grief M-1182 a été déposé le 16 mars 2010. Le grief M-1288 a été déposé le 8 octobre 2010. La majorité de ces 107 griefs déposés en presque 7 mois dénoncent l'utilisation illégale de Dalet et l'utilisation de sous-traitants pour du transport. C'est particulièrement déplorable de déposer des centaines de griefs pour dénoncer une situation pour ne constater aucune amélioration ou changement des années plus tard.

8.3 COMITÉ INTER-UNITÉS

8.4 COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ (CSST) – ARMAND ROUX

Possibilité d'avoir un 2^e représentant CLSS

8.5 PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE) - JOSE GODOY

Rapport : La semaine passée s'était la journée de la pomme (4500 pommes remises)

*** Je vous rappelle que le PAE, c'est confidentiel ***

SERVICE À MONTRÉAL

- Vous pouvez joindre le programme d'aide aux employés au numéro 1-866-839-7897
- Le représentant au PAE est M. José Godoy.
- Pour le rejoindre: Téléavertisseur : 514-857-3760

9. VARIA

10. AJOURNEMENT

Une motion est déposée afin d'ajourner la réunion.

MOTION 9

Je propose que l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal, en date du 19 octobre 2010, soit levée à et ajournée au mardi, 7 décembre 2010.

PROPOSÉE PAR : Michel Labrie

APPUYÉE PAR : Armand Roux

POUR : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 TOTAL :

La motion 9 est adoptée à l'unanimité à 22h00.

L'assemblée est levée à 22h00 et ajournée au 7 décembre 2010.

Vous soumettant respectueusement le procès-verbal de cette assemblée.

Marilou Faille
Secrétaire-trésorière
STARF section locale de Montréal